

(Référence - Extraits Fiche métier France Emploi - fiche K2503)

DEFINITION

L'agent surveille, protège les lieux et les biens. Il prévient les actes de malveillance, les troubles à la tranquillité des lieux et des personnes selon le règlement interne. Il peut encadrer une équipe.

ACCES A L'EMPLOI

Le poste est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac (général, professionnel, ...). Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur de la sécurité et de la défense sans diplôme particulier. Une ou plusieurs habilitation(s) (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes -SSIAP 1, SSIAP 2 ...) sont requises.

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire et une carte professionnelle valable 5 ans, délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) sont obligatoires.

CERTIFICATIONS ET DIPLOMES

Habilitation Agent de prévention et de sécurité
Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP1, SSIAP 2)

COMPETENCES

Savoir-faire

Production, Fabrication	Réaliser une intervention nécessitant une habilitation
Prévention des risques	Contrôler le fonctionnement d'un équipement, d'une machine, d'une installation Déclencher les mesures d'urgence en cas d'incident.
Gestion administrative	Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
Protection des personnes et de l'environnement	Contrôler l'accès et la circulation des personnes Protéger des personnes et des biens Évacuer les personnes, les mettre en sécurité en cas d'accident, d'incendie et guider les secours
Management	Animer, coordonner une équipe Prévenir et résoudre les conflits
Relation client	Accueillir, orienter et renseigner les entreprises, le public Adapter son discours selon l'interlocuteur
Recherche, Innovation	Comprendre, interpréter des données et documents techniques
Organisation	Détecter les comportements suspects Utiliser les outils bureautiques Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Expliquer et faire respecter les règles et procédures Rendre compte de son action, de risques ou d'anomalies au responsable Gérer une situation conflictuelle
Communication	Communiquer à l'oral en milieu professionnel Transmettre de l'information Renseigner les supports de contrôle et de constat

Savoir-être professionnels

Faire preuve d'autonomie
Faire preuve de rigueur et de précision
Gérer son stress

Savoirs

Normes et procédés	Protection des biens Protection des personnes Réglementation sécurité incendie Actions et techniques de prévention, de sécurité et de secourisme
Produits, outils et matières	Utilisation d'équipement engin télécommandé de prise de vue Utilisation d'équipements de télésurveillance Utilisation d'outils de radiocommunication
Techniques professionnelles	Techniques d'autodéfense Techniques de communication orales, écrites et numériques Techniques de lutte incendie Techniques de prise de vue

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels	En contact avec du public Port de tenue professionnelle ou d'uniforme Station debout prolongée
Horaires et durée du travail	Travail de nuit Travail en horaires décalés Travail le week-end